

Le palmier dattier en Tunisie : Un secteur en pleine expansion

Rhouma A.

in

Ferry M. (ed.), Greiner D. (ed.).
Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 28

1993
pages 85-104

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=96605883>

To cite this article / Pour citer cet article

Rhouma A. **Le palmier dattier en Tunisie : Un secteur en pleine expansion**. In : Ferry M. (ed.), Greiner D. (ed.). *Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 1993. p. 85-104 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 28)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Le palmier dattier en Tunisie : Un secteur en pleine expansion

A. RHOUMA
CENTRE DE RECHERCHES
PHOENICICOLES DE L'INRAT
2260 DEGACHE
TUNISIE

RESUME - Le secteur palmier dattier joue un rôle très important dans le sud tunisien tant sur le plan socio-économique que sur le plan écologique. Il forme le pilier de l'économie des régions du Djérid et du Nefzaoua. Il occupe une place de choix dans l'économie nationale. Les palmeraies tunisiennes couvrent une superficie de 22 500 ha, comptent environ 3 000 000 pieds et assurent une production assez irrégulière mais en nette évolution de 85 à 90 000 tonnes. Les parts de la variété 'Deglet Nour' dans l'effectif et dans la production sont très importantes : respectivement 56% et 60,50%. Les objectifs de développement du secteur visant l'abondance, la qualité et la pérennité de la production sont liés à trois contraintes majeures : l'eau d'irrigation, la conduite de l'exploitation et le manque relatif de données scientifiques et techniques fiables et vulgarisables. La commercialisation des dattes est performante, assez complexe et à haut risque. L'exportation (25-30% de la production), essentiellement vers les pays de la CEE, est aussi irrégulière mais en pleine expansion. Le secteur phoenicicole tunisien, bien que sérieusement menacé par le Bayoud et entravé par certaines contraintes sociales, écologiques et technico-économiques, est prometteur. Tous les intervenants tunisiens en sont conscients et des actions sont programmées au niveau de la recherche, de la vulgarisation et du développement pour sauvegarder le patrimoine oasien, améliorer et valoriser ses capacités de production pour une meilleure rentabilité et une meilleure commercialisation.

Mots-clés : Tunisie, dattes, palmier dattier, production dattière, commercialisation, oasis, phoeniculture.

SUMMARY - "The date palm in Tunisia: A sector in full expansion". The date palm tree has a very important role in south Tunisia, both from the socio-economic and ecological viewpoint. It is the basis of the economy in the regions of Djerid and Nefzaoua and it is in a privileged position in the national economy. Tunisian palm groves cover an area of 22,500 ha, with around 3,000,000 trees. They assure a rather irregular production, but in good evolution, of 85 to 90,000 tons. The contribution of a variety called 'Deglet Nour', in number and production, is very important, 56% and 60.5% respectively. The development of the sector aims at quantity, quality and perpetuity of production and is linked to three major problems: irrigation water, management system and the relative lack of scientific and technical references considered reliable and worth spreading in the sector. The date market is efficient, quite complicated and risky. Exports (25-30% of the production), mainly to the EC countries, are also quite irregular but in full expansion. The Tunisian date sector, although seriously threatened by the Bayoud and also subject to some social-ecological-technical problems, is a promising sector. All Tunisian actors are aware of it. Actions are planned at research, information, spreading and development level in order to preserve the oasian patrimony, improve and value the production capacity for a better profitability and marketing.

Key words: Tunisia, dates, date palm tree, date production, marketing, oasis, date farming.

Répartition géographique et importance socio-économique

En Tunisie, le Palmier Dattier est bien représenté au sud du parallèle 34°25', qui passe approximativement par la ville de Gafsa (Fig. 1). Le Palmier Dattier joue un rôle très important tant sur le plan social que sur le plan économique, en particulier dans le Djérid et le Nefzaoua où il est la principale culture sur laquelle est basée presque entièrement l'économie régionale. Ce rôle est relativement secondaire à Gafsa et à Gabès et de moindre importance à Médenine et à Tataouine. Ce fait est lié étroitement aux facteurs climatiques. Seules les régions de Djérid et de Nefzaoua et une bonne partie du gouvernorat de Gafsa offrent les parfaites conditions pour la maturation des variétés de choix, principalement 'Deglet Nour', 'Ftimi', 'Khouat Ftimi' et 'Kentichi'.

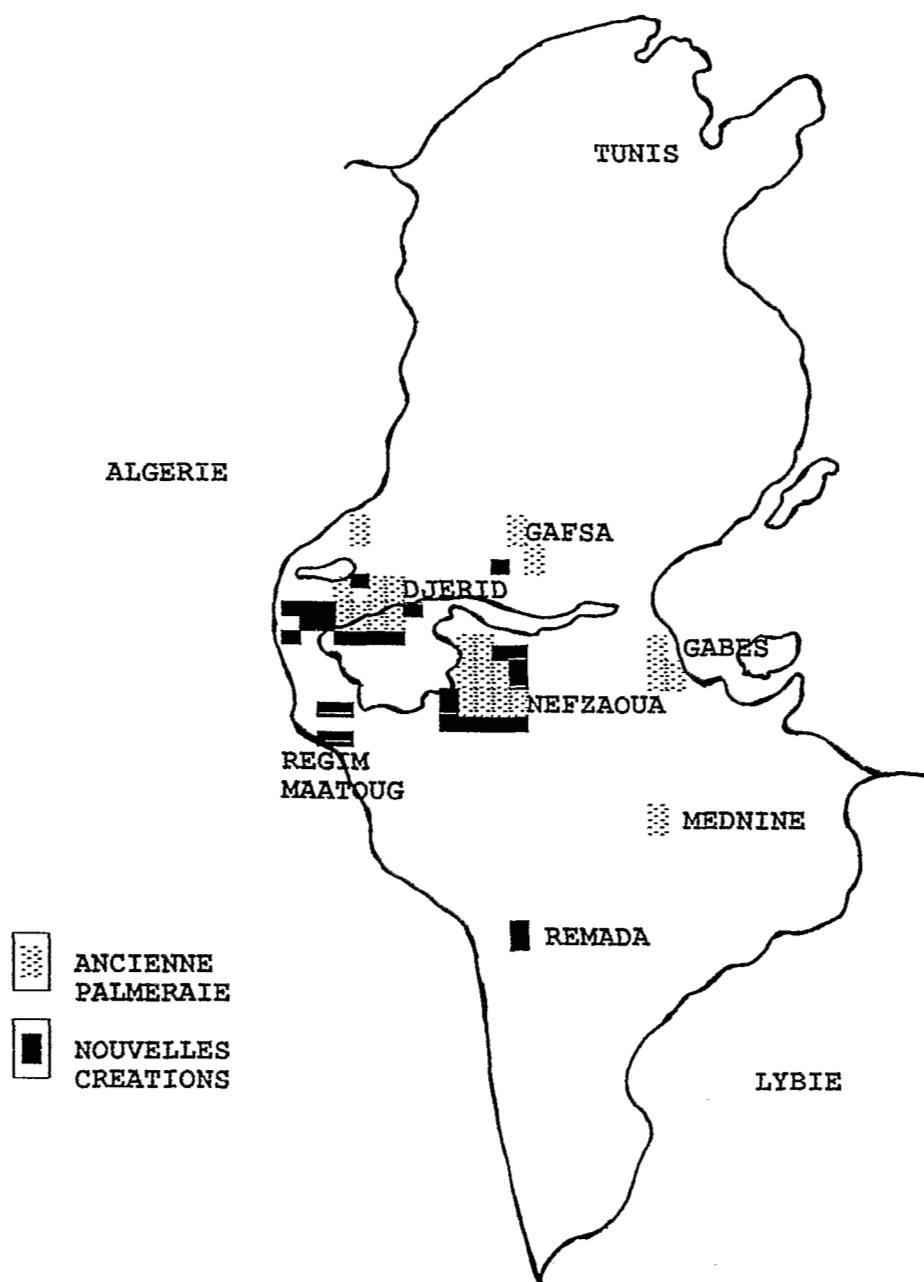


Fig. 1. Les palmeraies tunisiennes.

Dans ces régions de production en particulier et dans le sud tunisien en général, le palmier dattier est directement ou indirectement source de vie, par sa production de dattes et par les divers usages de ses sous-produits pour les oasiens et leur cheptel. Il est facteur de prospérité, principalement pour l'économie des régions de production et pour l'économie nationale en général. Enfin, il est source de diversité génétique par le grand nombre de cultivars de l'espèce elle-même et par la protection d'une multitude d'autres espèces fruitières, maraîchères et fourragères. Il valorise ainsi au maximum les potentialités d'un environnement où les conditions climatiques sont très sévères. L'importance écologique du Palmier Dattier est de ce fait de taille pour le sud tunisien en général et pour l'écosystème oasien en particulier.

Il est assez difficile de donner avec précision la population vivant directement ou indirectement du secteur phoenicicole en particulier et de l'agriculture oasienne en général. Cependant, partant de la répartition de la population du sud tunisien (Table 1 ; Fig. 2) et considérant les intervenants dans le circuit de commercialisation (à plein temps ou à temps partiel), on peut estimer que plus de 10% de la population tunisienne (8 785 400), vivent directement ou indirectement de l'agriculture d'oasis (900 000 à 1 000 000).

Table 1. Répartition régionale de la population du Sud tunisien en 1994 (Institut National des Statistiques, 1994)

Régions	Population par région	Population zones de production a+b	Population oasis a+b+c+d	Population du Sud a+b+c+d+e+f
Djérid (a)	89 055	220 969	840 195	1 362 083
Nefzaoua (b)	131 914	2,52% de la PT ¹	9,56% de la PT	15,50% de la PT
Gafsa (c)	307 513			
Gabès (d)	311 713			
Médenine (e)	386 185			
Tataouine (f)	135 703			

¹PT: Population Totale

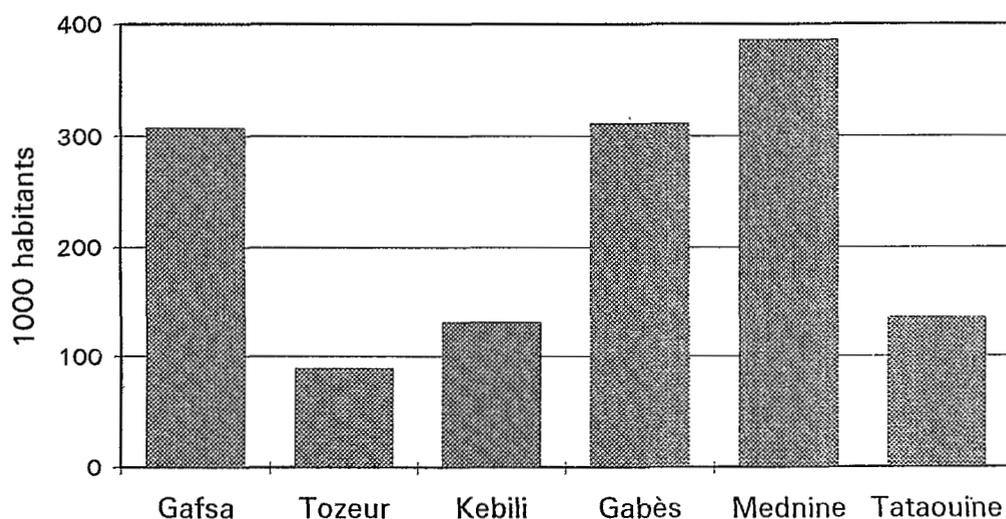


Fig. 2. Répartition régionale de la population du sud tunisien.

Un effectif phoenicicole à évolution très rapide

Sur le plan quantitatif et d'après les données des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) du Sud tunisien, les palmeraies tunisiennes couvrent en 1991 une superficie de 22 500 ha et comptent 3 173 600 palmiers dont 2 642 000 (83,25% de l'effectif total) se trouvent dans les régions du Djérid et de Nefzaoua. Dans ces deux régions on rencontre 94,20% de l'effectif total tunisien de 'Deglet Nour' (Table 2 ; Fig. 3).

Table 2. Répartition régionale de l'effectif des dattiers (1991-1992) (élaboration personnelle à partir des données des CRDA du sud)

Régions	'Deglet Nour'	Autres	Total	%
Djérid	792 000	670 000	1 462 000	46,07
Nefzaoua	880 000	300 000	1 180 000	37,18
Gafsa	103 000	106 000	209 000	6,58
Gabès	-	276 100	276 100	8,70
Médénine	-	46 500	46 500	1,47
Total	1 775 000	1 398 600	3 173 600	100,00
%	55,93	44,07	100	

La superficie des palmeraies n'est pas occupée exclusivement par le palmier dattier mais le plus souvent par d'autres espèces associées au palmier et formant les étages de l'agriculture d'oasis (arbres fruitiers et cultures basses). En 1994, et avec la création des nouveaux périmètres localisés principalement dans les régions de Regim Mâatoug (Nefzaoua) et du Djérid, la superficie en question est passée à 25 000 ha (Hamza, 1994).

L'effectif total a connu une évolution très rapide durant les dernières décennies suite à l'importance accordée par les autorités tunisiennes au secteur. Cette évolution a été de 57,66% de dattiers en plus de 1970 à 1991 (21 ans) contre seulement 26,04% de 1906 à 1970 (64 ans) et a eu des répercussions importantes sur les classes d'âge entre 1 et 20 ans (36,58% de l'effectif total). On peut distinguer deux types distincts de plantation.

L'ancienne palmeraie représente presque la moitié de la superficie avec plus de 75% de l'effectif ; elle est caractérisée par une forte densité allant jusqu'à 400 pieds par hectare (Lasram, 1988) avec d'autres cultures en étage. Elle est vieillissante avec 45% de l'effectif dépassant 50 ans, soumise à un morcellement et un émiettement qui ont atteint des situations extrêmes, allant jusqu'à l'appropriation d'un palmier par plusieurs familles (Kassah, 1992). La superficie moyenne par propriétaire est de l'ordre de 0,5 ha et rares sont les propriétés d'un seul tenant. Les techniques culturales sont limitées aux nécessités absolues (irrigation, pollinisation, suspension des régimes et récolte).

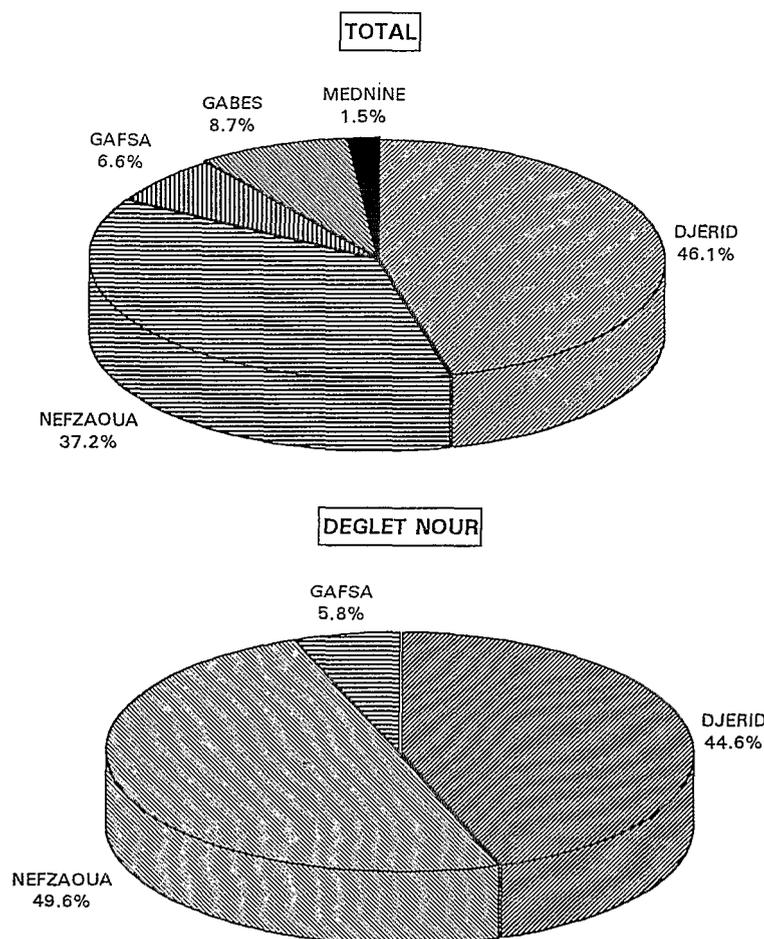


Fig. 3. Répartition régionale de l'effectif Palmier dattier.

Ce secteur oasien traditionnel éprouve de nombreuses difficultés à s'adapter aux nouvelles conditions du marché créées par le secteur moderne (Dollé et Rhouma, 1994). La crise de cette ancienne palmeraie en a été augmentée.

Les nouvelles plantations ne posent pas les mêmes problèmes d'âge, de densité et de morcellement. Mais la conduite générale de l'exploitation n'est pas très différente de celle que l'on trouve dans l'ancienne palmeraie. Certaines techniques culturales y sont timidement introduites au niveau de la fertilisation, de la protection des régimes, de l'irrigation et du drainage. Les opérations de taille, d'éclaircissage, de lutte contre les mauvaises herbes et de protection phytosanitaire sont très rarement pratiquées. Ces nouvelles plantations ont accentué les problèmes déjà posés pour l'ancienne palmeraie au niveau de la concurrence pour l'eau d'irrigation et de la main-d'oeuvre.

La phoeniciculture domine au sein des systèmes de production de ces créations. Celles-ci sont le plus souvent conduites en monoculture monovariétale 'Deglet Nour' et ce, particulièrement pour les grandes exploitations propriétés de la Société de Développement Agricole et des Dattes (SODAD) et les Sociétés Civiles de Mise en Valeur (SCMV). Pour les propriétés privées nous remarquons une timide introduction de quelques arbres fruitiers au niveau de l'étage moyen (arboricole) et une orientation de plus en plus évidente vers les cultures fourragères (luzerne) au niveau de l'étage herbacé.

La SODAD gère à elle seule 1 390 hectares dont 945 forment 17 exploitations qui se trouvent au Djérid, et 445 hectares forment 8 exploitations au Nefzaoua. Les SCMV ont généralement une taille de 50 à 60 hectares, soit 4 à 5 hectares par propriétaire. La taille de l'exploitation au niveau des nouvelles créations pour les autres propriétés est de l'ordre de 1,5 hectares en moyenne.

Le mode de faire-valoir est pratiquement limité à la main-d'oeuvre salariée pour les grandes sociétés. Il est le plus souvent direct avec occasionnellement de la main-d'oeuvre salariée pour les privés ; le métayage est de plus en plus rare.

Il faut noter, par ailleurs, l'évolution spectaculaire de l'effectif de 'Deglet Nour' : 2,30% de l'effectif total en 1906 (Kearney, 1906), 45,09% en 1976 et 55,93% en 1991 (Table 3).

Table 3. Evolution de l'effectif par région de production

Régions		1906	1970	1976	1987	1991
Djérid	T†	840 000	842 700	940 600	1 413 570	1 462 000
	DN ^{††}	36 800	431 700	512 120	756 210	792 000
Nefzaoua	T	300 000	677 560	776 210	1 050 000	1 180 000
	DN	-	360 810	449 570	750 000	880 000
Gafsa	T	57 000	114 090	120 290	112 450	209 000
	DN	-	38 310	40 900	54 700	103 000
Gabès	T	400 000	333 270	344 500	276 100	276 100
	DN	-	-	1 820	-	-
Médenine	T	-	45 220	45 910	46 500	46 500
	DN	-	-	-	-	-
Total	TU ^{†††}	1 597 000	2 012 850	2 227 510	2 898 627	3 173 600
	DN	36 800	832 640	1 004 410	1 560 910	1 775 000

† Total

†† Deglet Nour

††† Tunisie

Ces chiffres traduisent clairement l'orientation de la phoeniciculture tunisienne vers la monoculture monovariétale induite par des circonstances commerciales très favorables pour le cultivar 'Deglet Nour' (marché demandeur et prix assez élevé). Les autres cultivars, par contre, ont connu une régression importante vers les années 1970, suite aux opérations de rénovation et d'éclaircissage de l'ancienne palmeraie, puis une légère et timide augmentation ces dernières années suite à une relative prise de conscience concernant les risques de l'orientation sélective (Fig. 4). L'agriculteur, qui vivait autrefois presque en autarcie, est intégré à une économie de plus en plus ouverte ce qui l'a poussé à sacrifier les autres cultivars et à planter presque exclusivement en 'Deglet Nour' qu'il s'agisse des rénovations de l'ancienne palmeraie ou des créations.

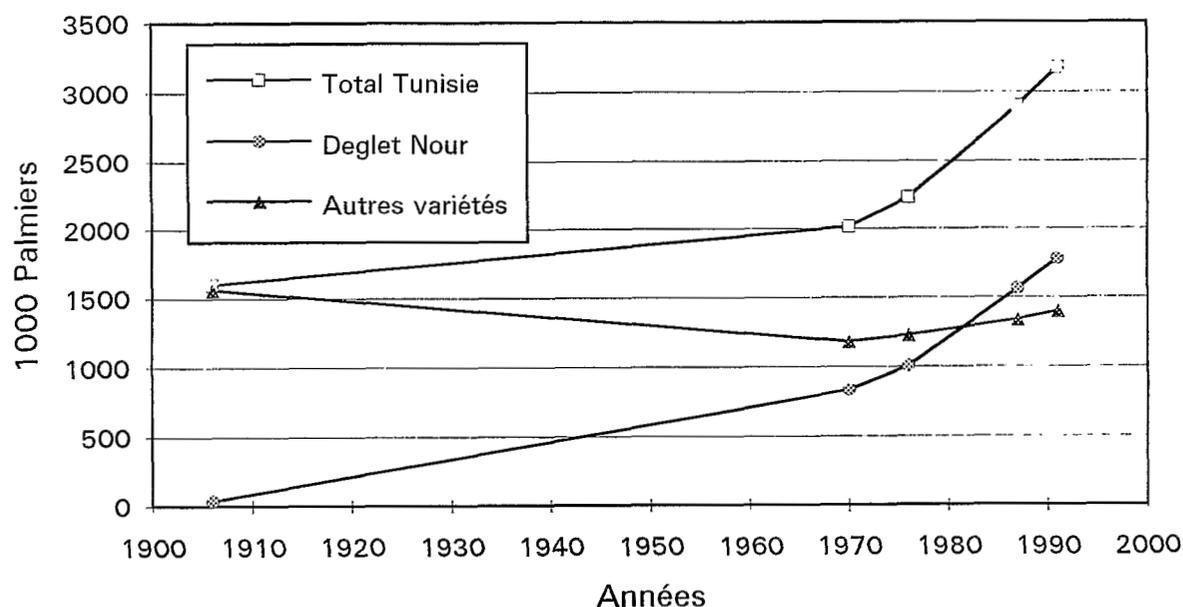


Fig. 4. Evolution de l'effectif Palmier dattier de 1906 à 1991.

Objectifs et contraintes de développement

Des efforts louables ont été développés ces dernières années pour augmenter et améliorer la production des dattes en Tunisie, rentabiliser au maximum ce secteur dans des conditions socio-économiques bien définies et garder une image de marque pour la datte tunisienne et de ce fait une compétitivité sur les marchés d'exportation. Trois points étroitement liés doivent être visés :

(i) Il s'agit d'abord de *produire le plus possible*, dans la limite de la demande, en exploitant parallèlement les trois possibilités offertes : augmenter le nombre de palmiers par extension des oasis et création des nouvelles palmeraies, augmenter la productivité des palmeraies existantes en améliorant la production moyenne par palmier qui est actuellement faible (30 kg/arbre) et éviter les pertes de diverses origines.

(ii) Il s'agit ensuite de *produire le mieux possible* pour rechercher la meilleure qualité possible en tenant compte des coûts de production et des prix de vente. Ceci est d'autant plus contraignant que la production est en partie destinée à l'exportation. Nous sommes donc devant un problème de qualité : il s'agit de répondre aux exigences du marché aux échelles nationale et internationale.

(iii) Il faut enfin *produire le plus longtemps possible* en manipulant avec soin, prudence et une maîtrise totale les principaux facteurs de production.

Ces objectifs de développement du secteur visant la rentabilité, l'abondance, la qualité et la pérennité de la production de dattes en Tunisie sont étroitement liés à trois contraintes majeures dans le temps et dans l'espace : l'eau, le mode de conduite de l'exploitation, et le manque relatif des données scientifiques et techniques fiables et vulgarisables dans ce domaine. Chacune de ces contraintes regroupe un certain

nombre de facteurs dits de production que l'exploitant informé, sensibilisé et convaincu pourrait maîtriser dans une large mesure.

L'eau d'irrigation

La disponibilité en eau d'irrigation reste le facteur limitant essentiel au maintien de l'équilibre du système de production oasien. Ce facteur est à prendre en considération de deux manières différentes mais complémentaires : les ressources proprement dites, et la façon de les utiliser (la gestion de l'eau).

Les ressources en eau ont été bien étudiées et planifiées dans le temps et dans l'espace pour subvenir aux besoins de l'ancienne palmeraie et des nouvelles créations. L'évaluation de nos ressources n'apporte qu'une solution partielle au problème des ressources en eau du Sud tunisien : l'économie de l'eau et la maîtrise des techniques d'utilisation de cette eau par les agriculteurs semblent être des questions beaucoup plus importantes et beaucoup plus délicates que celles des disponibilités elles-mêmes.

En effet le mode d'irrigation le plus courant est la submersion, avec des pertes par évaporation et par infiltration (seguias en terre) assez importantes. Ces pertes sont accentuées par une certaine négligence au niveau de la préparation du terrain (nivellement de la planche) et de l'entretien de la parcelle en général (mauvaises herbes). En outre l'agriculteur estime que la fréquence des tours d'eau et les doses d'irrigation doivent rester les mêmes quelle que soit la saison ; il résulte de cette méconnaissance relative des besoins physiologiques de l'arbre lui-même un gaspillage d'eau assez important.

Les prélèvements en 1993, selon l'annuaire de l'exploitation des nappes profondes du Sud tunisien, sont de l'ordre de 625,65 millions de m³ par an, répartis entre différentes régions et divers secteurs économiques (Table 4). Ces ressources sont captées par un ensemble de forages et de sources (Table 5).

Table 4. Ressources en eau du Sud tunisien en millions de m³ (Ministère de l'Agriculture/DGRE, 1993)

Régions	Eau potable	Usage agricole	Usage industriel	Total
Gafsa	10,55	45,09	15,65	71,29
Tozeur	3,76	116,30	24,60	144,66
Kebili	5,03	259,04	0,26	264,33
Gabès	21,96	80,64	4,50	107,10
Médenine	14,39	9,23	3,69	27,31
Tataouine	0,82	3,01	7,04	10,87
Total	56,51	513,31	55,74	625,56

Table 5. Répartition régionale des forages et des sources au Sud tunisien

Régions	Forages pompés	Forages jaillissants	Sources
Gafsa	134	4	5
Tozeur	123	34	0
Kebili	83	147	11
Gabès	95	63	12
Médenine	70	3	0
Tataouine	52	12	0
Total	557	263	28

Pour les deux principales régions phoenicoles du sud tunisien (Djérid, Nefzaoua), l'utilisation des ressources mobilisées concerne principalement l'usage agricole : 98% pour Nefzaoua et 80,40% pour le Djérid (Fig. 5). Ces ressources en eau sont pratiquement limitées aux potentialités des eaux souterraines des nappes du complexe terminal et du continental intercalaire.

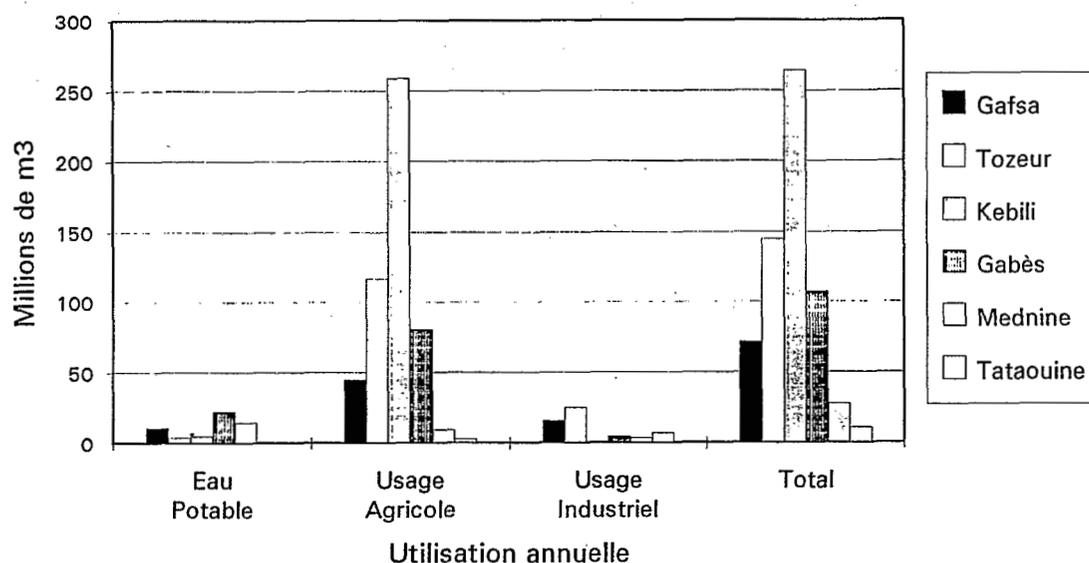


Fig. 5. Ressources en eau du Sud tunisien.

La première est largement exploitée dans les deux régions et sa profondeur varie de 300 à 600 m. Elle couvre la majeure partie du territoire du Sahara septentrional et s'étend sur plus de 350 000 km² dont la majeure partie est située en Algérie. Elle s'alimente par les précipitations sur les affleurements du Dahar au sud et de l'Atlas Saharien au nord ; mais les principales ressources de cette nappe proviennent des immenses réserves emmagasinées au cours des périodes pluvieuses du quaternaire.

La seconde, beaucoup plus profonde (de 1 000 à plus de 2 000 m), se développe sur 600 000 km² de superficie sous le Sahara septentrional dont une petite partie en Tunisie. Les eaux de cette nappe sont généralement chaudes (+65°C), artésiennes et légèrement salées (2-3 g l⁻¹).

A côté de ces deux nappes importantes, nous citons la nappe de la Djeffera qui s'étend dans la zone côtière entre Skhira et Zarzis. Son alimentation se fait essentiellement par abouchement avec la nappe du continental intercalaire. Elle est artésienne avec des profondeurs de 100 à 300 m (Zebidi, 1976).

En outre, certaines nappes locales du Sud méritent d'être signalées. Elles sont exploitées par des puits de surface et sujettes le plus souvent à des problèmes de salinité du fait de l'évaporation entraînant une augmentation de la salinité quand la profondeur du plan d'eau est faible, ou du fait des eaux de drainage des oasis qui s'infiltrent dans ces nappes (Farhat, 1980).

Le mode de conduite de l'exploitation

Difficultés de gestion

Un des principaux handicaps de développement du secteur phoenicicole, et de ce fait de l'évolution qualitative et quantitative de la production de dattes, principalement au niveau de l'ancienne palmeraie, est la difficulté de gestion qui est une conséquence parfois des capacités limitées de l'agriculteur, mais principalement de l'absentéisme et du morcellement des parcelles (problème foncier). En effet, la faible taille des propriétés et le nombre élevé des ayants droit n'encouragent pas le mode de faire-valoir direct, ce qui se traduit par des difficultés d'investissement, d'approvisionnement et d'écoulement de la production. Il en résulte le plus souvent un désintéressement et un abandon de la propriété qui sera confiée à un métayer (Khammès) dont le rôle est très limité au niveau de l'investissement et de la prise de décision.

Rareté de la main-d'oeuvre

Le travail en palmeraie est très spécial et nécessite le plus souvent une longue expérience et une grande habileté, donc une main-d'oeuvre spécialisée. Cette dernière est de plus en plus rare et de plus en plus chère suite au désintéret des jeunes, au danger, à la nature des activités souvent saisonnières et difficiles et à la concurrence d'autres secteurs. La main-d'oeuvre est d'autant plus un facteur limitant que la mécanisation n'a pas encore été adaptée aux conditions tunisiennes. Ceci est en particulier vrai pour l'ancienne palmeraie qui est la plus touchée par le facteur rareté de la main-d'oeuvre. Nous assistons à un passage progressif du mode de faire-valoir basé sur le métayage (Khammès) au mode de faire-valoir basé sur une main-d'oeuvre salariale et une perte énorme du savoir-faire traditionnel.

Négligence relative des pratiques culturelles

Les techniques de production habituellement appliquées en Tunisie reposent sur

des traditions transmises depuis des siècles de génération en génération. Elles diffèrent peu d'une région à l'autre.

Une certaine négligence peut être notée au niveau de la pratique des techniques culturales de base : manque de contrôle phytosanitaire, fertilisation insuffisante basée essentiellement sur l'apport de fumier de ferme tous les deux ou trois ans et surtout lors de la pratique d'une culture basse (légumes). La fertilisation minérale, en particulier l'azote, est d'introduction récente et très limitée, et se fait principalement au niveau des créations.

Il y a de grandes possibilités d'améliorer les pratiques culturales pour augmenter les rendements par arbre et améliorer la qualité des dattes dans le but d'accroître les profits des producteurs et de protéger l'image de marque de la datte tunisienne.

Recherches et vulgarisation insuffisantes

En Tunisie, comme dans la plupart des pays phoenicicoles, le palmier dattier n'a pas bénéficié, jusqu'à une date assez récente, de l'attention qu'il mérite en matière de recherche/vulgarisation ni de ce fait d'un développement rationnel. Les timides actions de recherche qui ont touché le palmier ont été fragmentaires, ponctuelles et souvent limitées dans le temps (Rhouma 1989). L'agriculteur est le plus souvent non informé, non sensibilisé ou non convaincu. La recherche et la vulgarisation sont donc appelées à jouer un rôle important pour promouvoir le secteur et sauvegarder ses potentialités de production.

De nombreux aspects techniques liés à la culture du palmier dattier sont peu ou pas du tout étudiés. Le rôle joué par cet arbre sur le plan socio-économique dans les régions de production en particulier et dans l'économie du pays en général a été le principal stimulant des actions de recherche, de vulgarisation et de développement entreprises ces dernières années pour donner au palmier la place qui lui convient parmi les principaux axes de développement de l'agriculture tunisienne. La création d'un Groupement Interprofessionnel pour les Dattes (GID) et d'un Centre spécialisé dans les recherches phoenicicoles est le premier signe de cette nouvelle orientation.

Une production irrégulière en nette évolution

La production des dattes en Tunisie évolue positivement dans le temps mais n'a pas connu une évolution régulière (Table 6 ; Fig. 6).

Le cultivar 'Deglet Nour' a connu une évolution très importante : ce cultivar représente actuellement 60,5% de la production de dattes, alors que ce pourcentage n'était que de 14% en 1939, 19% en 1956 et 38% en 1974 (Kassah, 1990).

Cette production varie aussi d'une région de production à une autre dans le temps. Les deux principales régions de production donnent 86,93% de la production globale et 96,74% de la production de 'Deglet Nour' (Table 7).

Table 6. Evolution de la production de dattes en tonnes en Tunisie de 1975-76 à 1993-94 (élaboration personnelle à partir des données du GID)

Campagne	'Deglet noir'	Variétés communes	Total
1975-76	26 300	32 500	58 800
1976-77	20 100	28 100	48 200
1977-78	27 500	29 300	56 800
1978-79	26 400	25 900	52 300
1979-80	22 700	23 400	46 100
1980-81	31 400	26 200	57 600
1981-82	35 700	30 200	65 900
1982-83	29 500	31 300	60 800
1983-84	35 500	24 500	60 000
1984-85	34 200	23 000	57 200
1985-86	36 500	22 500	59 000
1986-87	46 200	22 800	69 000
1987-88	41 700	27 100	68 800
1988-89	44 600	25 200	69 800
1989-90	50 600	24 200	74 800
1990-91	55 700	25 500	81 200
1991-92	45 700	29 000	74 700
1992-93	41 000	33 750	74 750
1993-94	52 100	33 950	86 050

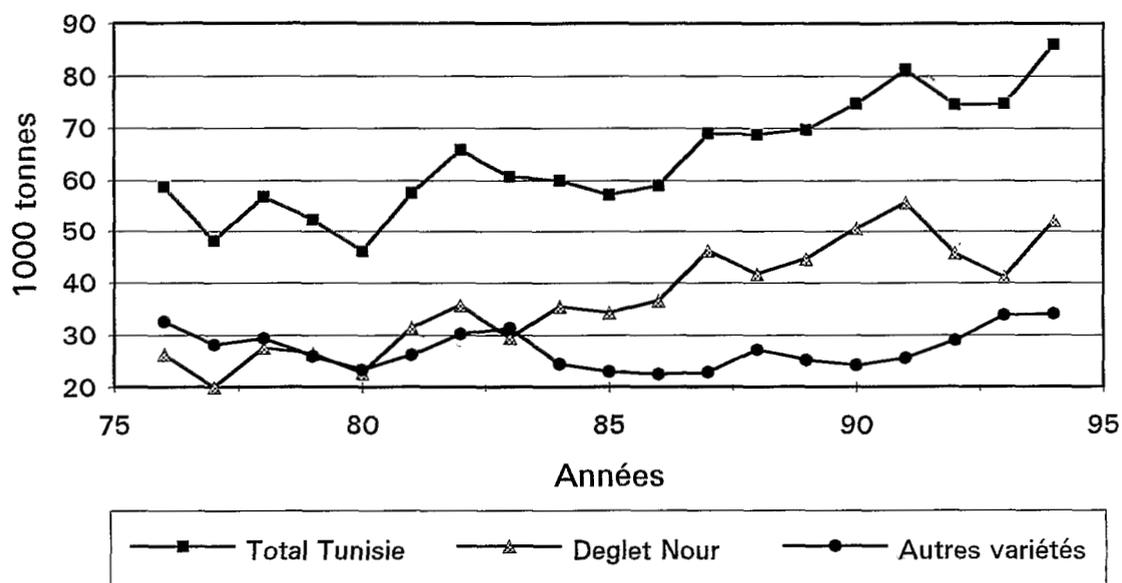


Fig. 6. Evolution de la production de dattes de 1976 à 1994.

Table 7. Répartition régionale de la production de dattes en tonnes pour la campagne 1993-1994 (élaboration personnelle à partir des données du CRDA et du GID)

Régions	'Deglet nour'	Autres	Total	%
Djérid	18 200	11 600	29 800	34,63
Nefzaoua	32 200	12 800	45 000	52,30
Gafsa	1 700	1 300	3 000	3,49
Gabès		7 000	7 000	8,13
Autres		1 250	1 250	1,45
Total	52 100	33 950	86 050	100,00

Bien que des efforts louables aient été développés depuis les années 70 pour augmenter et améliorer la production, les potentialités de ce secteur sont loin d'être atteintes. L'entrée en production des nouvelles plantations et l'éventuelle amélioration de la productivité des arbres en pleine production moyennant l'introduction et la maîtrise des techniques culturales de base sont de nature à améliorer d'une façon significative la production globale.

Une commercialisation performante, complexe et à haut risque

La commercialisation

La Société Tunisienne des Industries Laitières (STIL) a monopolisé la commercialisation des dattes en Tunisie de 1963 jusqu'en 1969 pour le marché local et jusqu'en 1974 pour le marché d'exportation. Depuis, dans le cadre de la libéralisation de la commercialisation, les sociétés de conditionnement et d'exportation se sont multipliées.

La vente des dattes 'Deglet Nour', 'Ftimi', 'Khouat Ftimi' et 'Kentichi' au niveau de la production se fait de deux manières différentes mais très disproportionnées : la vente sur pied à concurrence de plus de 80% de la récolte et la vente au quintal généralement pour les petites parcelles et les palmiers isolés.

Durant cette période l'intermédiaire ou collecteur joue un rôle de premier plan en ce sens qu'il est pratiquement le seul vis-à-vis du producteur qui n'a, le plus souvent, ni le courage ni les moyens de procéder lui-même à la cueillette de sa récolte.

Le métier d'intermédiaire n'exigeait jusqu'à une date très récente aucune condition. La profession est en voie d'organisation. Elle est jusqu'à maintenant régie par un ensemble de relations anciennes plus ou moins fragiles qui lient les différents acteurs de la chaîne : agriculteurs, collecteurs, grossistes et exportateurs. Ces deux derniers n'interviennent que rarement, et surtout lors de la vente des récoltes des très grandes propriétés, dans l'achat direct. Le métier de collecteur est un métier occasionnel occupant pour quelques mois de l'année un ensemble d'intervenants ayant d'autres

activités parfois très éloignées du secteur palmier et de l'agriculture en général.

Le collecteur peut se substituer au producteur et se présenter sur le marché comme propriétaire de la récolte sur pied. L'absence d'une réglementation à ce niveau est de nature à favoriser les spéculations sur les prix et généralement l'agriculteur et le consommateur sont les plus touchés. Cependant les risques sont aussi de taille pour les collecteurs qui, suite à une mauvaise estimation de la récolte sur pied (qualité et quantité) ou à des variations subites des prix au cours de la campagne, ou encore à des conditions climatiques défavorables (pluies ou coup de chaleur élevé avant la cueillette endommageant même partiellement la récolte) peuvent être sérieusement touchés sur le plan financier. Ce risque peut entraîner la faillite du collecteur.

Le marché local absorbe entre 70 et 75% de la production des dattes tunisiennes. La consommation moyenne des dattes par habitant est de l'ordre de 7 kg environ sans grand changement depuis plus de 10 ans. Cette consommation varie quantitativement et qualitativement d'une région à une autre : elle est très forte dans les régions de production et touche la totalité des variétés, en particulier les variétés précoces, qui sont récoltées par grappillage et sont inaptes au transport et à la conservation ; elle est assez forte à proche de la moyenne pour les régions de la frange côtière du sud et du centre et touche les variétés côtières et les variétés telles que 'Besser helou', 'Kenta', 'Ftimi', 'Khouat', 'Deglet Nour', 'Kentichi', etc. ; elle est assez faible pour les régions du nord et du nord-ouest du pays et touche les variétés telles que 'Besser helou', 'Kentichi', 'Ftimi', 'Khouat', 'Deglet Nour' avec cependant une nette tendance à la consommation de 'Deglet Nour', 'Ftimi' et 'Khouat' au nord-est et dans les grandes villes. Cette consommation varie aussi en fonction de la période de l'année : elle est très forte au mois de Ramadan et durant la période de la récolte. Pour la datte 'Deglet Nour' un prix plancher à la production est institué annuellement dans le but de protéger le producteur des spéculations éventuelles. Ces dernières ont le plus souvent pris le dessus devant le manque d'organisation des producteurs et leurs moyens souvent inexistantes ou très limités.

Les collecteurs forment le maillon le plus important dans la chaîne de commercialisation des dattes. Les *décisions* quant à la distribution des dattes entre les marchés d'exportation et les marchés à l'intérieur du pays semblent être prises le plus souvent à leur niveau.

L'exportation

Les stations de conditionnement sont actuellement au nombre de 33 unités dont la répartition géographique touche 7 gouvernorats, principalement les régions de production (Tozeur : 12, Kebili : 6, Gafsa : 1, Sfax : 1, Nabeul : 5, Tunis : 6 et Ariana : 2).

Ces stations ont une capacité théorique de conditionnement de 46 000 tonnes. Elles sont dotées des équipements nécessaires pour produire toutes les catégories de dattes suivant les exigences du marché international (naturelles branchées, standard ou marchandes pour 'Deglet Nour' ; naturelles avec noyaux ou dénoyautées pour les dattes communes ou conditionnées moyennant un traitement à la vapeur).

Ces stations jouent un rôle très important quant à l'amélioration de la qualité du produit et à l'augmentation de sa valeur marchande. Cette valorisation dépend d'un ensemble d'opérations à effectuer après la cueillette pour préparer le produit à l'exportation en tenant compte de la réglementation en vigueur des pays importateurs et de la concurrence sur les marchés internationaux. Les unités de conditionnement utilisent une main-d'oeuvre féminine assez nombreuse et de ce fait une mécanisation relativement modeste.

Sur le plan purement technique, les opérations de conditionnement doivent faire l'objet de travaux de recherches beaucoup plus poussés pour minimiser les risques d'altération et répondre aux normes des marchés internationaux de plus en plus exigeants.

Les stations de conditionnement sont dotées d'entrepôts frigorifiques. La capacité théorique d'entreposage de 16 000 tonnes est assez faible pour une production en nette évolution.

La transformation de la datte en Tunisie a très peu évolué et ne concerne pratiquement que la pâte de dattes (1 500-2 000 t/an). Des essais concernant l'utilisation de la datte pour la préparation d'autres dérivés et sous-produits sont menés à l'échelle du laboratoire.

Les exportations, bien qu'ayant tendance à la hausse, sont aussi relativement marquées par l'irrégularité observée au niveau de la production. Elles avoisinent 20 000 tonnes (Table 8, Fig. 7)

Table 8. Evolution des exportations de dattes en tonnes depuis 1977-1978 (élaboration personnelle à partir des données du GID)

Campagne	Total	'Deglet Nour'	Variétés communes
1977-78	5 773	5 564	209
1978-79	6 061	5 567	494
1979-80	8 154	7 369	776
1980-81	13 245	10 885	2 360
1981-82	12 887	11 512	1 375
1982-83	8 897	7 544	1 353
1983-84	14 948	12 153	2 795
1984-85	11 439	8 423	3 016
1985-86	16 393	13 368	3 025
1986-87	16 059	12 374	3 685
1987-88	14 212	11 104	3 108
1988-89	15 270	12 977	2 293
1989-90	17 746	15 036	2 710
1990-91	19 237	15 373	3 864
1991-92	19 033	15 602	3 431
1992-93	18 045	13 791	4 254
1993-94 [†]	18 725	15 677	3 048

[†]Situation au mois de mars 1995

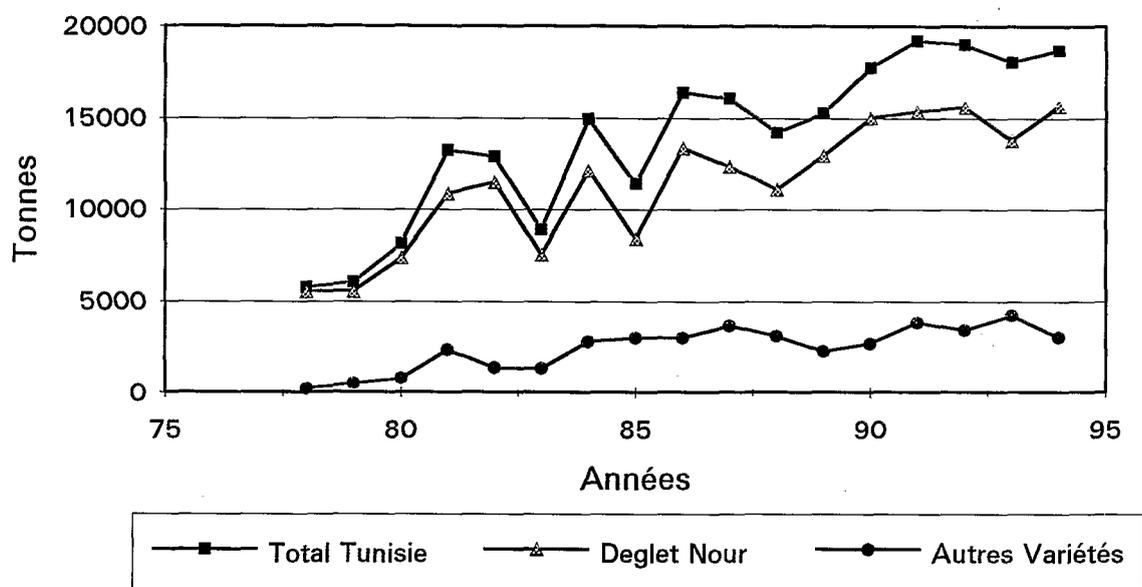


Fig. 7. Evolution des exportations de dattes de 1978 à 1994.

L'amélioration de la qualité de la datte en ce qui concerne l'infestation par les insectes et les aspects physico-chimiques (taille, couleur et taux d'humidité) est de nature à augmenter significativement les exportations et la commercialisation au niveau du marché local.

D'après Rahmani et Yahyaoui (1994), la filière de la datte en Tunisie assure (au niveau valeur) près de 30% des importations mondiales et plus de 45% de celles de la CEE. D'ailleurs, depuis 1987 (FAO, 1987a,b), la Tunisie est le premier exportateur en valeur de dattes dans le monde (8,1% du volume des dattes exportées à l'échelle mondiale dont la valeur représente 25,5% de la valeur globale des exportations mondiales). A l'échelle du pays la valeur de ces exportations place les dattes au troisième rang dans la liste des produits agro-alimentaires exportés.

La CEE reste le premier importateur de dattes tunisiennes avec plus de 92% du tonnage exporté (Fig. 8), devant les autres pays de l'UMA avec 3%, les pays de l'AELE avec 2,1%, les pays arabes avec 1,5% et les autres pays avec 1,4%.

Au niveau de la CEE, la France et l'Italie sont toujours les premiers pays importateurs de dattes tunisiennes avec respectivement pour la campagne 1991-92, 9 160 tonnes et 3 734 tonnes (Fig. 9).

Des restrictions de plus en plus importantes, touchant particulièrement la qualité du produit exporté, sont prévisibles (normalisation des dattes importées dans les pays de l'Union Européenne).

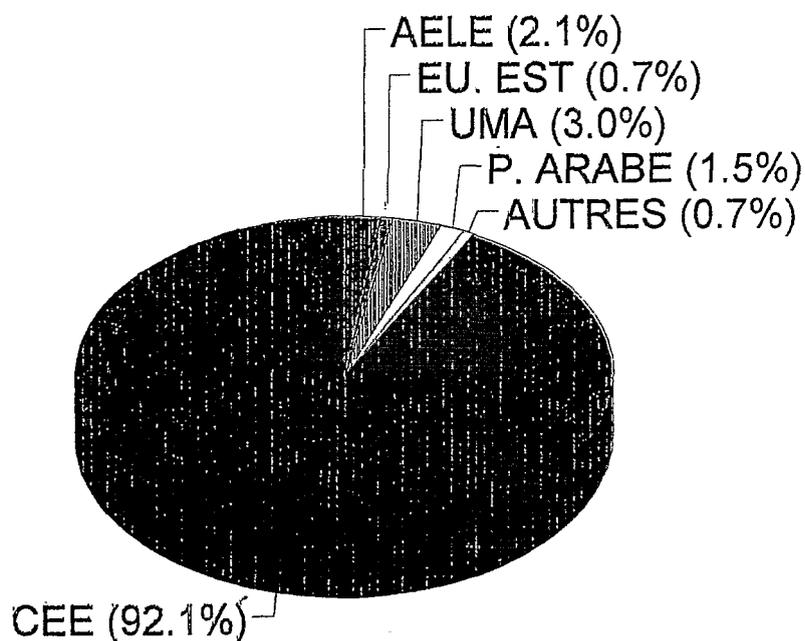


Fig. 8. Répartition géographique des exportations de dattes.

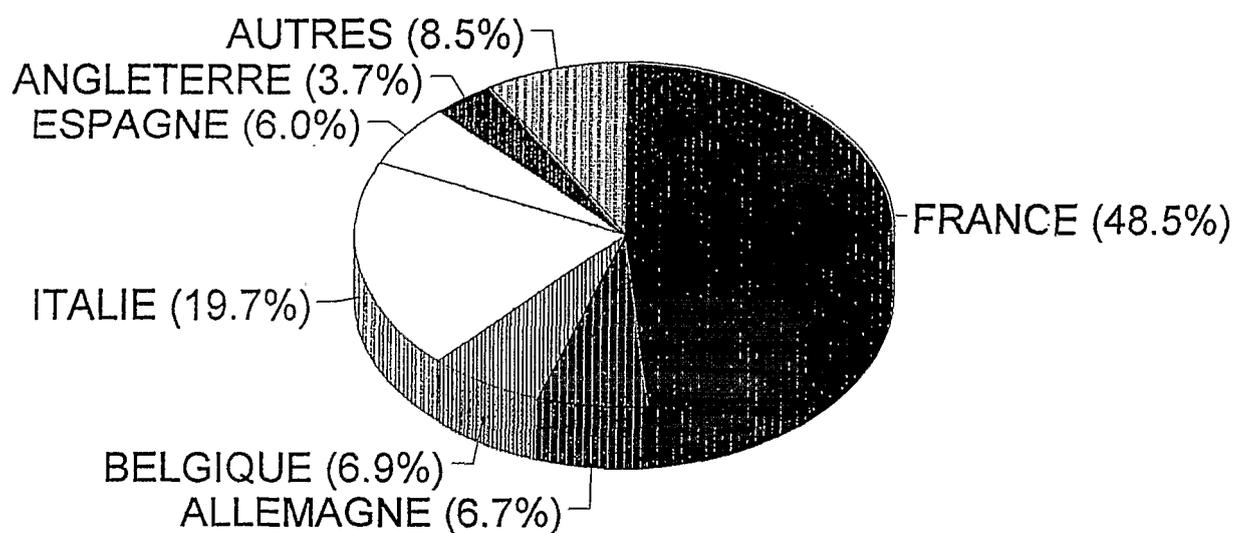


Fig. 9. Exportation de dattes vers les pays de la CEE.

Des perspectives à la hauteur des potentialités du secteur

Bien que des efforts considérables aient été développés par tous les intervenants au niveau du secteur phoenicicole en Tunisie, les potentialités de ce dernier sont loin d'être atteintes et des améliorations touchant toute la chaîne de la filière (production, commercialisation, conditionnement et exportation) sont encore possibles dans la conjoncture actuelle.

Les perspectives du VIII^{ème} plan (1991-1996) sont de 92 000 tonnes pour la production et 25 000 tonnes pour l'exportation (27% de la production). Ces données prévoient l'entrée en production des nouvelles plantations, l'amélioration de la productivité et surtout l'amélioration de la qualité du produit. Ces perspectives ne sont pas utopiques. Cependant leur réalisation est liée à un effort supplémentaire à tous les niveaux de la chaîne :

Pour la production, il s'agit : (i) d'étudier les divers systèmes de production (typologie des exploitations) ; (ii) de définir une réforme agraire applicable dans les conditions socio-agronomiques de l'ancienne palmeraie ; (iii) d'introduire et de maîtriser les pratiques culturales adéquates ; (iv) de combler le déficit en eau pour certaines oasis ; (v) de maîtriser la gestion de l'eau au niveau de la parcelle en général ; et (vi) d'accélérer le rythme de reconversion et de rénovation de l'ancienne palmeraie et d'appliquer les mesures de protection phytosanitaire et d'entretien de la palmeraie dans son ensemble.

Pour la commercialisation, il s'agit : (i) d'organiser le métier de collecteur ; (ii) d'améliorer le travail dans les usines de traitement de la datte (meilleure maîtrise des techniques de conditionnement) ; (iii) d'améliorer la qualité de la datte par le respect et l'application des règles de normalisation en vigueur ; et (iv) de consolider les structures d'accueil de la production (en particulier la capacité frigorifique) et d'aider le regroupement des agriculteurs en coopératives de services ou autres formes d'association leur permettant de surmonter leurs difficultés d'approvisionnement, d'écoulement et de maîtrise des prix de la datte. Il s'agit aussi de consolider les marchés traditionnels et de rechercher de nouveaux marchés en diversifiant éventuellement la nature des exportations (différentes variétés de dattes), et de répondre d'une façon générale aux exigences du consommateur tant au niveau de la présentation du produit qu'au niveau de sa qualité.

Le secteur phoenicicole tunisien face à ses risques

D'une façon générale la performance et l'expansion du secteur phoenicicole tunisien seront la résultante d'un ensemble d'actions entreprises dans le cadre d'une stratégie globale de développement permettant au secteur de s'intégrer de plus en plus au marché international, et impliquant de ce fait une ouverture de l'économie oasienne de plus en plus grande.

Cette tendance, basée en grande partie sur la valeur commerciale de la 'Deglet Nour', comporte des risques et des menaces sérieuses :

(i) L'orientation sélective de la phoeniciculture tunisienne (monoculture) entraîne une disparition progressive des cultivars dits secondaires ou de moindre importance commerciale. On constate principalement pour les cultivars femelles, mais à un degré moindre pour les pollinisateurs, un phénomène de spécialisation de la phoeniciculture tunisienne (Rhouma, 1991). La variabilité génétique du patrimoine phoenicole et donc ses capacités de production, de résistance et d'adaptation à un milieu dont les composantes sont très sévères et imposent souvent des limites très étroites, en est affectée.

(ii) Le Bayoud, maladie redoutable du Palmier Dattier, menace sérieusement les palmeraies tunisiennes. Cette menace est grande pour la monoculture : le cultivar 'Deglet Nour' y est très sensible. Le dernier foyer connu de la maladie est à Ghardaïa (Algérie) à 600-650 km de la frontière tuniso-algérienne.

(iii) La maladie des feuilles cassantes pose de sérieux problèmes pour certaines palmeraies tunisiennes. Cette maladie d'origine encore inconnue, signalée par Takrouni *et al.* (1988), est un flétrissement mortel dont les symptômes rappellent ceux des maladies virales ou à mycoplasme. Les recherches en cours ont permis de déceler une carence en manganèse au niveau des palmes attaquées. La pulvérisation sur les palmes ou l'injection au niveau du tronc d'une solution de sulfate de manganèse à raison de 1,5 g l⁻¹ donne un rétablissement de l'arbre pour une période de 6 mois à 1 an et les symptômes réapparaissent de nouveau. Deux hypothèses (agent pathogène et carence) sont retenues au niveau des actions de recherche en cours.

(iv) Les principaux facteurs de production et en particulier les disponibilités et la gestion de l'eau d'irrigation, la main d'oeuvre, l'application des pratiques culturales pour améliorer la qualité ainsi que les exigences du marché tendent à augmenter les coûts de production et de traitement (au niveau des usines). De ce fait, la compétitivité de notre produit sur les marchés diminue de même que les possibilités d'étendre les exportations sur de nouveaux marchés (pays moins riches que les pays de la CEE).

Références

Dollé, V. et Rhouma, A. (1994). Quelle recherche pour les oasis? Dans : *Actes du séminaire franco-tunisien sur la recherche en Agriculture oasienne*, Degache, Tunisie, 1-3 février 1994.

FAO (1987a). *Annuaire de la production*, Vol. 41. FAO, Rome.

FAO (1987b). *Annuaire du commerce*, Vol. 41. FAO, Rome.

Farhat, M. (1980). *Note sur l'exploitation des nappes du Djérid*. Direction des ressources en eau et en sol. Division des ressources en eau, 13 p.

Hamza, M. (1994). Le palmier dattier en Tunisie, rétrospectives (VII Plan) et perspectives (VIII Plan). Dans : *Actes du séminaire franco-tunisien sur la recherche en Agriculture oasienne*, Degache, Tunisie, 1-3 février 1994.

- Institut National des Statistiques (1994). *Recensement Général de la population et de l'habitat 1994*.
- Kassah, A. (1990). Le secteur dattier en Tunisie. *Revue Tunisienne de Géographie*, No. 18, pp. 201-235.
- Kassah, A. (1992). Oasis et espaces sahariens : quelle politique d'aménagement ? *Cahier du CERES - Série Géographie*, No. 7, pp. 151-169.
- Kearney, T.H. (1906). Date varieties and date culture in Tunisia. *Bulletin USDA*, No. 92.
- Lasram, M. (1988). Les systèmes agricoles oasiens dans le sud de la Tunisie. Dans : *Options méditerranéennes*, Série A, No. 11 : Les systèmes agricoles oasiens, Tozeur, 19-21 novembre 1988, pp. 21-27
- Ministère de l'Agriculture/DGRE (1993). *Annuaire de l'exploitation des nappes profondes de Tunisie*.
- Rahmani, M. et Yahyaoui, M. (1994). Marché de la datte : possibilités et limites. Dans : *Actes du séminaire franco-tunisien sur la recherche en Agriculture oasienne*, Degache, Tunisie, 1-3 février 1994.
- Rhouma, A. (1989). Recherches entreprises sur le palmier dattier en Tunisie. Constitution des Réseaux thématiques de Recherche Agricole au Maghreb (Maroc/Rabat). Dans : *Actes Editions de l'ACCT*, pp. 37-42.
- Rhouma, A. (1991). Stock génétique phoenicicole de Tunisie : évaluation, problèmes liés à son évolution et à sa conservation. *Bulletin du Réseau Maghrébin de Recherche sur la phoeniciculture et la protection du Palmier dattier*, Vol. 1, No. 3, pp. 11-15.
- Takrouni, L., Rhouma, A., Khoualdia, O. et Allouchi, B. (1988). Observations préliminaires sur deux graves "maladies" d'origine inconnue du Palmier dattier en Tunisie. *Annales de l'INRAT*, Vol. 61, note de recherche No. 2.
- Zebidi, H. (1976). Caractéristiques hydrogéologiques du sud tunisien : problèmes et perspectives. Dans : *Séminaire sur la recherche scientifique et le développement des zones arides*, Tozeur, 26-28 novembre 1976.